



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 14 novembre 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 6 novembre 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain et M. BOICHE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme CIUDAD-KADI.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël, Mme LAMY et Mme SEDIRA.

Secrétaire de séance : Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI Kabboura

N° 2024-123 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 – PROJET HESTIA :

Monsieur le Maire rappelle le projet de reconversion de l'ancienne perception de 413 m2, située au 1 rue de la Halle, en la création de 9 logements (T1 et T2) d'environ 40 à 60 m2 à loyers modérés ou suivant une option qui nous semble plus adaptée à la configuration locale : création de 7 logements et d'un local commercial en RDC.

À la suite d'une étude de faisabilité, l'organisme HESTIA, maîtrise d'ouvrage d'insertion, propose la mise en place d'un bail à réhabilitation. Il prendra en charge l'intégralité de la rénovation et de la gestion locative pour une durée de 40 ans. La Ville de Clamecy conservera la nue-propriété de l'immeuble.

Montant du projet : 1.611.792 €

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses TTC		Recettes TTC		%
Travaux	1 243 800,00	ANAH ORG	247 448,00 €	15,35%
Maître d'œuvre	105 952,00	EFFILOGI REGION 8000€/lgt	56 000,00 €	3,47%
Contrôleur technique	8 800,00	Département LDA / DIHAL	3 000,00 €	0,19%
Coord Hyg. Et Sécurité	13 200,00	ANAH sub MOE	36 289,00 €	2,25%
MOI HESTIA	49 500,00	Département LDA / DIHAL	185 000,00 €	11,48%
Affichage	3 300,00	Fondation l'abbé Pierre	161 159,00 €	10,00%
Diag structure	6 600,00	DETR 20%	300 000,00 €	18,62%
Etude pré-opération FL	3 000,00	CONTRAT CADRE cd58	30 000,00 €	1,86%
Diag Amiante/Plomb	12 000,00	C2R soumis à écoconditionnalité	100 000,00 €	6,21%
Frais Divers	11 000,00			0,00%
Assurance D.O	22 000,00			0,00%
Aléas travaux	132 440,00			0,00%
		TOTAL Subvention	1 118 896,00 €	69,43%
		PRÊT HESTIA	302 696,00 €	18,78%
		APPORT PORTEUR DE PROJET	35 000,00 €	2,17%
		Ville de Clamecy	155 000,00 €	9,62%
TOTAL Dépenses	1 611 592,00		1 611 592,00 €	100,00%

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- SOLLICITE la subvention DETR auprès des services de l'Etat pour le projet HESTIA
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

Suivent les signatures.



Nicolas FOURDOUNE
Maire